



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
SÉANCE DU MERCREDI 27 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, vingt-sept mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le vingt mai, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Didier BOURG(Adjoint), Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Nicolas BLATGÉ, Sylvain MASSIÉ, Flavie PIRON, Allison PLAS, Claire ASTOR.

Absents excusés : Christine GORGUES ROIG, Frédéric ORGUEIL (pouvoir à Nathalie CALMELS)

Secrétaire de séance : Flavie PIRON.

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
11	9	1	10

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,
Compte-tenu de son affichage sur le site de la mairie
le :
Et de sa transmission en Préfecture le :

N°2026-06-08

7.1.1

Aménagement de la place de la Halle - Plantation d'arbres

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la commune souhaite procéder à l'acquisition de trois érables de Montpellier destinés à être implantés sur la place de la Halle.

Cette opération a pour objectif de renforcer la végétalisation de cet espace public afin d'offrir, à terme, davantage d'ombre et de fraîcheur aux habitants, visiteurs et usagers durant la période estivale. Elle participe également à l'embellissement du centre-bourg et à l'amélioration du cadre de vie.

Le Maire présente le devis n° 7631 du 19 mai 2026 établi par la SAS Sud-Ouest Pépinières pour la fourniture de trois érables de Montpellier (250/+), d'un montant de 283,50 € TTC.

Il est précisé que la commande des arbres sera effectuée dès l'approbation de la présente délibération et que leur plantation sera réalisée à l'automne 2026, période la plus favorable à leur bonne reprise.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

- **APPROUVE** le devis n° 7631 de la SAS Sud-Ouest Pépinières d'un montant de 283,50 € TTC pour l'acquisition de trois érables de Montpellier (250/+).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

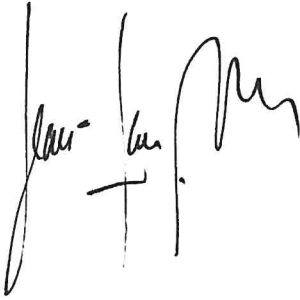
- **DÉCIDE** que les arbres seront implantés sur la place de la Halle et que leur plantation sera réalisée à l'automne 2026.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Résultat du vote :

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 27 mai 2026,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN



Le Secrétaire de séance
Flavie PIRON

